

# C'ÉTAIT QUOI, LA TRAITE DES ESCLAVES ?



Entre le 15<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècle, pendant plus de 400 ans, 12,5 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été réduits en esclavage. Découvrez cette période sombre de notre histoire.

## QU'EST-CE QU'UN ESCLAVE ?

⇒ Un esclave est une personne privée de toute liberté et de tout droit.

L'esclave est soumis à son maître, qui l'utilise pour travailler. Il lui appartient. L'esclave est souvent considéré comme un bien : il peut être vendu ou acheté.

Le trafic d'esclaves remonte à l'Antiquité. Malgré son interdiction, il existe encore aujourd'hui. On parle alors d'**esclavage moderne**. Il concerne souvent le travail des enfants. Mais c'est totalement illégal.

## POURQUOI ON EN PARLE ?

Le 10 mai, c'est la **Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions**. La France se souvient qu'elle a participé au commerce des esclaves. Elle veut honorer le souvenir des esclaves et affirmer l'égalité entre tous ses citoyens.

## QUE SIGNIFIAIT LA TRAITE DES NOIRS ?

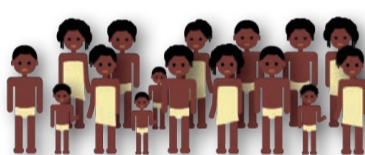
⇒ La traite désignait la capture et le commerce de prisonniers africains, qui étaient ensuite revendus comme esclaves.

Pendant plus de 400 ans, des Européens, appelés « **négriers** », ont acheté des prisonniers en Afrique. Embarqués de force vers le continent américain, ils y étaient vendus comme esclaves.

On parle de **commerce triangulaire**, en raison de la forme en triangle du parcours sur les océans.



Ce **trafic d'êtres humains** a été organisé par les Portugais, les Anglais, les Français, les Espagnols et les Hollandais.

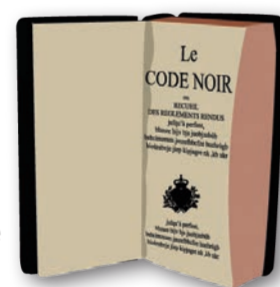


**12,5 millions de prisonniers africains** ont été embarqués de force et vendus comme esclaves.

## COMMENT CE COMMERCE A-T-IL ÉTÉ POSSIBLE ?

⇒ En France, des textes de loi organisaient l'esclavage.

En France, en 1685, sous Louis XIV, le **Code noir** définissait le statut des esclaves noirs dans les îles françaises et les relations avec leurs maîtres. L'esclave y était défini comme un « **bien meuble** ».



À cette époque, les Français considéraient les Noirs comme des êtres inférieurs. C'était des **idées racistes**.

## QUAND L'ABOLITION A-T-ELLE EU LIEU ?

⇒ L'abolition de l'esclavage veut dire son interdiction.

Révoltés par cette situation injuste, des **esclaves ont refusé** le sort qui leur était imposé. En Europe aussi, **des hommes et des femmes se sont mobilisés** pour supprimer les lois justifiant l'esclavage.

La France a connu **deux abolitions de l'esclavage**.

1<sup>re</sup> abolition : 1794

L'esclavage est rétabli en 1802 par Napoléon.

2<sup>e</sup> abolition : 1848

## CARTE DU COMMERCE DES ESCLAVES DEPUIS LA FRANCE

### Légende

- Pays d'origine des esclaves.
- Colonies de la France au 18<sup>e</sup> siècle.

